

LA

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
 Six Mois. 5 »
 ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
 Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
 Abonnements, Articles d'argent
 Doit être adressé à M. A. ALRIGY
 Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
 A M. COSTE-LABAUME, Directeur
 Cours Lafayette, 5, Lyon
 LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
 Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
 Rue Confort, n° 14
 LYON

FRANC-PARLER

— Que fera-t-on le 16 juin ?
 — Devine, ou je te dévore, répond le sphinx de l'ordre moral.
 Sans avoir la moindre envie d'être dévoré, nous devons reconnaître que l'énigme est pour le quart d'heure assez difficile à résoudre.
 Que fera le ministère de combat ? Dissoudra-t-il, prorogera-t-il ?
 Il ne le sait pas lui-même, ainsi qu'on peut s'en apercevoir par l'obscurité et le désaccord des feuilles qu'inspire la muse de Broglie.
 Que fera l'Assemblée ? Interpellera-t-elle, discutera-t-elle le budget ?
 Rien n'est encore définitivement arrêté, et il faut attendre pour prendre position, le retour des députés qui sont allés causer un brin avec leurs électeurs.
 Par conséquent incertitude complète sur les intentions mutuelles des belligérants.
 Seulement, si nous ne savons pas ce que l'on fera, nous savons bien ce que l'on devrait faire.
 Qu'il nous soit permis de donner humblement notre avis sur ce sujet.
 Il est évident pour tout le monde que la situation est tellement tendue aujourd'hui entre l'Exécutif et l'Assemblée, qu'il faut qu'elle casse.
 Les journaux de l'Élysée nous l'ont dit et répété sur tous les tons : *Jamais* le gouvernement ne cédera.
Jamais le maréchal ne reviendra sur l'acte politique du 16 mai.
 C'est donc un parti pris bien net et bien carré d'irréconciliabilité complète, d'intransigeance absolue, et des affirma-

tions aussi catégoriques ne laissent pas la moindre place pour une tentative quelconque de replâtrage.
 Si le pouvoir est résolu à ne pas céder, l'Assemblée cédera-t-elle ?
 Si M. de Mac-Mahon a déclaré qu'il ne reviendrait *jamais* sur son acte d'autorité du 16 mai, la majorité républicaine reviendra-t-elle sur son ordre du jour du 18 ?
 Ce serait faire injure à nos députés que de le supposer même une minute, et les représentants directs de la nation se respectent trop, respectent trop la dignité de leur mandat pour mettre les pouces devant le ministère de combat, pour passer sous les fourches caudines de l'ordre moral.
 La situation est donc celle-ci :
 Un pouvoir Exécutif qui ne cédera pas ;
 Un parlement qui ne cédera pas davantage.
 Où est la solution ? Dans un appel au pays, parbleu, dans la convocation des électeurs, souverains juges destinés à clore le débat en dernier ressort.
 Mais pour que cet appel au pays soit sincère, il faut qu'il soit prompt et rapide ; pour que le suffrage universel puisse se prononcer en vraie connaissance de cause, il importe de ne pas le livrer pendant des mois et des mois aux influences, aux manœuvres, aux pressions et aux compressions de l'administration bonapartiste, chargée de préparer les candidatures officielles.
 La dissolution qui s'impose comme une nécessité inéluctable, comme le dénouement fatal de la crise, ne doit pas être retardée indéfiniment, il est indispensable au contraire de la hâter, de la précipiter même, et de ne pas laisser aux adversaires de la République le

temps de corrompre le pays par leurs intrigues, par leurs calomnies et par leurs mensonges.
 Tout leur tactique est là, en effet.
 L'ordre moral connaît son impopularité, il sait qu'en consultant immédiatement la nation il recevrait pour réponse un de ces camoufflets qui, à quatre reprises, couchèrent sur la terre humide l'infortuné Buffet.
 La coalition monarchique qui prétend « faire marcher la France » n'ignore pas la répulsion profonde qu'elle inspire au suffrage universel. Elle l'ignore si peu que l'un de ses enfants terribles, le pitre Cassagnac s'écriait l'autre jour sur son tréteau : « Fixer les élections au mois de juillet, autant vaudrait pour le ministère piquer une tête dans la Seine du haut du pont de l'Alma. »
 Devant cet aveu dépouillé d'artifice il est bien clair que le cabinet peu désireux de « piquer sa tête du haut du pont de l'Alma, » emploiera tous ses efforts à retarder le plus possible l'heure du jugement et à traîner la dissolution en longueur, de façon à préparer son terrain, à élever ses redoutes et à disposer ses traquenards.
 Il n'y a donc qu'une chose à faire pour déjouer ces calculs et réduire à néant ces ruses grossières :
 Provoquer immédiatement la dissolution, obliger le gouvernement à poursuivre sans répit la lutte qu'il a engagée, à pousser à bout le conflit qu'il a créé.
 Comment ? c'est bien facile.
 D'abord un vote de défiance contre le cabinet ;
 Puis, comme sanction, le refus de discuter le budget avec des ministres hostiles à la majorité et rebelles aux règles parlementaires.

En présence de ce désaveu solennel, et de cette résistance essentiellement légitime, il faudra bien en arriver à la dissolution, il faudra bien se résoudre à porter la cause devant la nation.
 Et le Sénat nous dira-t-on ? pour quoi comptez-vous le Sénat ?
 Si le Sénat repousse la dissolution ?
 Permettez : en premier lieu, nous ne croyons pas que le Sénat repousse la dissolution et se charge lui-même de faire échec au maréchal.
 Cela ne nous semble ni dans son tempérament ni dans ses allures.
 Mais en admettant que le Sénat refuse cette dissolution, qu'arriverait-il ?
 Il arriverait la continuation du conflit, il arriverait la persistance d'un état de malaise et d'incertitude plus pénible cent fois qu'une solution nette ; il arriverait enfin l'abandon indéfini de l'administration et du pays aux ennemis acharnés de la République.
 Ne l'oublions pas en effet : Le maréchal ne cédera pas, le maréchal ne reviendra *jamais* sur l'acte du 16 mai.
 A quoi bon reculer alors ? Pour mieux sauter ? Autant sauter tout de suite avant que l'on ait encombré le terrain d'obstacles et élargi le fossé.
 La dissolution prompte, rapide, immédiate, voilà la condition assurée du succès.
 Les députés républicains ont les moyens légaux et réguliers de la provoquer sans coup férir, — qu'ils en usent, qu'ils ne se laissent pas engager dans les broussailles et dans les ornières où le suffrage universel risquerait de demeurer embourbé.
 Les précautions mêmes que prennent les hommes de combat pour retarder l'échéance électorale, démontrent que

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

SUR LES DENTS

SCÈNES MINISTÉRIELLES

Personnages : M. de Fourtou.
 Arthur, secrétaire intime

Vue du matin

M. de Fourtou tirant sa montre. — Cinq heures, et Arthur n'est pas encore là ! Que fait donc ce paresseux ? Si on le laissait, il serait capable de dormir jusqu'à midi. Allons le secouer !
 Arthur révant. — Préfets... sous-préfets... révoqués... appelés à d'au res fonc... Des considérations dont le gouv... Ballandru n'accepte pas... Ah mon Dieu !... un fossé... la culbute... Retenez-le... En avant... le radicalisme...
 M. de Fourtou tirant la couverture. — Hé, Arthur ?
 Arthur. — Non, laissez-moi... céder ma place, jamais...
 M. de Fourtou. — Quel sommeil ! Essayons de grands moyens : un pot d'eau.
 Arthur. — Au diable ! Quel est l'animal... pardon, Excellence, je ne supposais pas...
 M. de Fourtou. — Que voulez-vous, il fallait vous réveiller... Songez, mon ami, qu'il est cinq heures dix.
 Arthur. — Cinq heures dix, c'est bien matin. Pourriez-vous me laisser encore vingt-cinq minutes ?

M. de Fourtou. — Vingt-cinq minutes, vous plaisantez ! Et la besogne que nous avons à abattre aujourd'hui : vingt-cinq préfets, cinquante sous-préfets, quatre-vingt-quinze secrétaires-généraux, cent vingt-cinq conseillers de préfecture !
 Arthur. — C'est vrai ! Jamais je n'aurais cru qu'il y eût tant de fonctionnaires en France. Allons, puisqu'il le faut.
 M. de Fourtou. — A la bonne heure. Soyez certain, du reste, que votre vertu sera récompensée. Je vous ferai nommer sous-préfet aussi.
 Arthur. — Grand merci, je n'y tiens pas.
 M. de Fourtou. — Quoi, vous refuseriez ?
 Arthur. — D'emblée ! Maintenant que je connais leur régime, les sous-préfectures n'ont plus pour moi le moindre charme.
 M. de Fourtou. — Alors, je vous ferai décorer.
 Arthur. — Peuh, il y en a tant !
 M. de Fourtou. — Voyez-vous ce dégoût ! Vous préféreriez peut-être un bon mariage ?
 Arthur. — Je ne dis pas non.
 M. de Fourtou. — Avec de fortes espérances.
 Arthur. — J'aimerais mieux des actualités. Une orpheline millionnaire...
 M. de Fourtou. — Nous y songerons. En attendant, à la besogne ! Sapristi, cinq heures trente. Jamais nous n'arriverons. Allons, vous y êtes ?
 Arthur. — M'y voilà. Dossier n° 178. Basse-Garonne. Préfet, M. Léon...
 M. de Fourtou. — Léon ? Cela suffit, le prénom de Gambetta ; peut-être son filleul ! Tirez une barre, — révoqué !
 Arthur. — Et pour successeur ?
 M. de Fourtou. — Voyons, la Basse-Garonne, un département du Midi, il faudrait un homme qui n'y eût jamais mis les pieds.
 Arthur. — Vous croyez ?
 M. de Fourtou. — Evidemment ; rien n'est dangereux comme un préfet qui a des connais-

ces dans son département, il peut se laisser influencer...
 Arthur. — Je pensais qu'au point de vue de la bonne administration...
 M. de Fourtou. — Naïf enfant ! Est-ce qu'il s'agit de bonne administration. Ah, voilà notre affaire : Horace Champignolle, ancien capitaine de gendarmerie. Continuez, mon ami !
 Arthur. — Dossier n° 184. Préfecture de l'Indre-et-Rhône.
 M. de Fourtou. — Quels sont les renseignements sur le préfet ?
 Arthur. — Les renseignements semblent bons.
 M. de Fourtou. — Qu'appellez-vous bons ?
 Arthur. — Un protégé de M. Rouher.
 M. de Fourtou. — Après ?
 Arthur. — Aie ! voilà qui se gâte : né le 24 février...
 M. de Fourtou. — Une date révolutionnaire.
 Arthur. — Vacciné le 4 septembre.
 M. de Fourtou. — Avec récurrence ! En disponibilité ; dépêchons. A d'autres.
 Arthur. — Et le remplaçant ?
 M. de Fourtou. — C'est vrai, j'oubliais. Ecrivez : M. Annibal Rabatjoie, ex-commissaire...
 Arthur. — Ne craignez-vous pas que ce prénom d'Annibal...
 M. de Fourtou. — Eh bien quoi, Annibal ?
 Arthur. — ...n'indispose le Vatican ?
 M. de Fourtou. — Pourquoi cela ?
 Arthur. — Annibal était l'ennemi de Rome.
 M. de Fourtou. — Très juste ce que vous dites-là. Eah, nous l'appellerons Ignace dans l'Officiel.
 Arthur. — Parfait : Ignace Rabatjoie, préfet de l'Indre-et-Rhône. Dossier n° 31, département des Cévennes-Orientales. Un secrétaire-général mal noté.
 M. de Fourtou. — Son nom ?
 Arthur. — Joseph Durand.

M. de Fourtou. — Le nom de tout le monde. Il n'y a pas autre chose ?
 Arthur. — Porte des chapeaux gris.
 M. de Fourtou. — Comme M. Thiers ! Nul doute, c'est un ennemi. Biffez-moi ce monsieur.
 Arthur. — Et à sa place ?
 M. de Fourtou. — Un secrétaire général dites-vous ?
 Arthur. — Oui.
 M. de Fourtou. — Mettez Baptiste Branchu.
 Arthur. — Mais c'est le nom de notre garçon de bureau.
 M. de Fourtou. — C'est vrai : où diable avais-je la tête ? Je finis par m'embrouiller avec tous ces noms. — Ah ! j'y suis : Rodolphe de Beauplumet.
 Arthur. — Une grande noblesse.
 M. de Fourtou. — Parbleu, nous n'allons pas choisir nos administrateurs dans la fripouille.
 Arthur. — J'ai écrit : Rodolphe de Beauplumet, ancien...
 M. de Fourtou. — Ancien rien du tout. — Il se nomme Beauplumet, c'est assez ce me semble.
 Arthur. — Je crois bien.
 M. de Fourtou. — Ajoutez qu'il est cousin par alliance d'un sénateur légitimiste.
 Arthur. — Nous ne mettons pas cela dans...
 M. de Fourtou. — Vous voulez rire, je vous le dis entre nous. J'espère ainsi apaiser les royalistes intransigeants.
 Arthur. — Excessivement adroit, et je ne saurais trop vous féliciter.
 M. de Fourtou. — Ne me flattez pas, c'est inutile, je sais ce que je vaudrais. — Appelez une autre affaire...
 Arthur (timidement). — Excellence !...
 M. de Fourtou. — Eh bien, mon ami, vous vous arrêtez ?
 Arthur. — Permettez-moi de vous faire observer respectueusement qu'il est onze heures.
 M. de Fourtou. — Déjà, comme le temps passe.

cette échéance les inquiète et les trouble.

L'ordre moral a peur de la dissolution, il voit comme disait Chabaud-Latour, le suffrage universel « se dresser devant lui. »

Nos députés seraient bien maladroits de ne pas le livrer en pâture à ce monstre redouté des intrigants et des farceurs.

JACQUES BARBIER.

CALOMNIES BÊTES

Mentir est bien, mais encore faut-il savoir choisir ses mensonges de façon à ne pas tomber dans la calomnie bête et grossière.

Embarrassés d'expliquer proprement la résurrection de la politique de combat, les journaux d'ordre moral s'évertuent depuis trois semaines, à nous chanter sur tous les tons et sur toutes les gammes :

— L'acte du maréchal n'a eu qu'un but : élever une barrière contre les flots menaçants du radicalisme, arrêter l'envahissement du radicalisme, préserver le pays des dangers du radicalisme, etc.

« Le danger du radicalisme » est devenu l'argument suprême, le « tarte à la crème » de toutes les feuilles qui s'abreuvent aux eaux troubles du ministère de Broglie.

Un coup de baguette inattendu bouleverse la politique parlementaire : — Danger du radicalisme.

Une prorogation impérieuse et presque brutale renvoie les représentants du pays : — Danger du radicalisme.

Un « nettoyage » violent met sens dessus dessous toute l'administration : — Danger du radicalisme.

Tous les fonctionnaires des régimes déchus apparaissent audacieux et menaçants, toutes les épaves de la monarchie et de l'empire remontent sur l'eau : Danger du radicalisme.

Il ne se nomme pas un sous-préfet bien apparenté, il ne se dégomme pas un conseiller de préfecture, il ne se poursuit pas un journal républicain, — sans que le « danger du radicalisme » ne vienne expliquer toutes les mesures vexatoires, excuser toutes les rigueurs et justifier toutes les violences.

Le spectre rouge, l'hydre de l'anarchie, le péril social même, n'étaient que jeux d'enfants auprès du danger du radicalisme, et jamais Croquemitaine politique, jamais phénomène de foire ne rendit de pareils services à ses patrons et à ses cornacs.

Malheureusement les électeurs français, gens de sens et de raison trop souvent abusés, commencent à se méfier des pantins et des fantômes que l'on fait gigauder devant leurs yeux.

Le danger du radicalisme qu'est-ce que c'est que ça, disent-ils ?

Le danger du radicalisme, où est-il ? montrez-le ; que nous puissions le voir, que nous puissions le toucher.

Arthur. — Et que l'heure du déjeuner...
 M. de Fourtou. — Il s'agit bien de déjeuner !
 Arthur. — Cependant mon estomac...
 M. de Fourtou. — Comment ! tous ces fonctionnaires que nous dévorons ne vous nourrissent pas ?
 Arthur. — Hélas ! non.
 M. de Fourtou. — Voyons ! plus qu'un sous-préfet...
 Arthur. — Impossible !
 M. de Fourtou. — Cela vous servira d'absinthe.
 Arthur. — Une minute de plus et je tombe en défaillance.
 M. de Fourtou. — Allons, partez, gourmand... Je vous donne un quart-d'heure !

Vue de midi.

Arthur. — Garçon, une seconde cotelette. Rien ne creuse comme ces mouvements administratifs...
 M. de Fourtou. — Quoi, pas encore fini !
 Arthur. — C'est à peine si je commence.
 M. de Fourtou. — Mais le quart-d'heure est passé malheureux !
 Arthur. — Votre Excellence veut-elle que je m'étrangle ?
 M. de Fourtou. — Je ne dis pas cela... Une idée. — Si nous continuions pendant que vous déjeûnez ?
 Arthur. — Comment cela ?
 M. de Fourtou. — C'est bien simple : une bouchée, un préfet, une seconde bouchée, un sous-préfet ainsi de suite.
 Arthur. — Mon estomac n'y résisterait pas, et une affreuse indigestion...
 M. de Fourtou. — Une indigestion, quelle

Il ne suffit pas de crier, de brâmer et de braire : le danger du radicalisme !

Il faut encore exhiber cet animal féroce, exposer ses méfaits, dénombrer ses victimes.

Demandes stériles ; ces expériences et ces preuves ne rentrent pas dans la manière et dans les moyens de nos braillards, excellents pour vociférer, délicieux pour mentir, mais s'arrêtant net et demeurant coi dès qu'on les pousse à bout, dès qu'il s'agit de remplacez les invectives et les injures par un raisonnement à peu près équilibré, par un argument honnête et logique.

C'est que le danger du radicalisme, en effet, n'existe que dans les journaux de la camarilla cléricale et réactionnaire.

On a beau le chercher ailleurs, ce pauvre danger, on ne le découvre pas, on n'en trouve nulle trace.

Soit que vous vous reportiez au message présidentiel, soit que vous épluchiez la lettre de congé signifiée à Jules Simon, vous ne rencontrez dans ces documents que des déclarations vagues, que des insinuations dénuées de preuves et de sens commun.

Où et comment l'Assemblée a-t-elle pu se montrer suspecte de radicalisme ?

Est-ce en votant l'ordre du jour du 4 mai contre les cléricaux ?

Mais le lendemain même du renversement de Jules Simon, le ministère de combat prenait cet ordre du jour à son compte, ainsi que le prouve la fameuse note de l'agence Havas.

Est-ce en votant l'abrogation de la loi sur la presse ?

Mais la législation en vigueur était précisément celle défendue jadis par le duc de Broglie, aujourd'hui président du conseil, et M. de Broglie ne passe pas pour un radical.

Est-ce en votant le retour de la collation des grades à l'Etat ?

Mais c'est là un droit que toutes les monarchies et que tous les empires se sont constamment attribué, et nous sommes persuadés que si Orléans ou Bonaparte remontait sur le trône, leur premier soin serait de revendiquer hautement cette prérogative que la Restauration elle-même ne se laissa pas enlever.

Est-ce en consacrant par ses applaudissements la flétrissure des commissions mixtes ?

Mais M. Dufaure, mais M. le duc Pasquier, un duc s'il vous plaît, ont été les premiers à vouer au mépris public les actes infâmes des pourvoyeurs de Décembre.

Où est donc le radicalisme encore un coup, où est ce danger terrible dont le Français, le Figaro, la Défense et autres feuilles à livrée, nous rabattent les oreilles ?

Qui est menacé par le radicalisme ?

Quel est l'intérêt légitime, quelle est la fortune, quelle est la propriété, quelle est la bourse qui soient mis en péril par le radicalisme ?

Vous a-t-on pris quelque chose ? Dites-le. — A-t-on partagé votre champ ou pillé votre maison ?

Que dis-je ! Est-il une de ces doctrines,

patte mouillée ! si je n'étais pas là, nous en aurions pour quinze jours. — Voyons, est-ce fait ?

Arthur. — Excellence, plus qu'un biscuit.

M. de Fourtou. — Va pour le biscuit. — Partons maintenant, vous le mangerez en route.

Arthur. — Vous ne m'accordez pas une tasse de café ?

M. de Fourtou. — Non, non, vous en prendrez un litre demain, si cela vous plaît. — Pour le moment il faut marcher.

Arthur. — Quel service ! votre Excellence pourra se vanter de m'avoir fait maigrir.

M. de Fourtou. — Bon, vous engraissez plus tard. Reprenons notre épurateur.

Arthur. — Toutes ces dépêches, avez-vous vu ?

M. de Fourtou. — Non, lisez moi ça.

Arthur. — Saint-Poreau accepte pas préfecture des Quatre-Sèvres.

M. de Fourtou. — Tiens, tiens et pourquoi ?

Arthur. — Raisons de famille. — Tournauvent décline tout poste administratif.

M. de Fourtou. — Comment Tournauvent ! un fin matois, cependant, se méfierait-il ?

Arthur. — Greluchard refuse également dans l'Auvergne-Inférieure. — Motifs de santé.

M. de Fourtou. — Diable, diable ! est-ce qu'ils vont tous me jouer des tours comme ça.

Arthur. — Votre Excellence aurait dû peut-être les consulter ?

M. de Fourtou. — Est-ce que j'avais le temps ?

Arthur. — Nous nous pressons beaucoup.

M. de Fourtou. — Des reproches, vous aussi ! — Devriez-vous révolutionnaire, Arthur, ou radical ?

Arthur. — Je tiens trop à votre estime.

M. de Fourtou sévèrement. — C'est bien, mais ne recommencez pas vos observations déplacées.

une de ces théories anti sociales qui soit soutenue même par les organes les plus échevelés du radicalisme ?

Quoi ! nous lisons dans vos journaux conservateurs les menaces les plus graves, les provocations les plus brutales. On fera appel à toutes les rigueurs, à toutes les répressions, à toutes les terreurs. Le respect des lois sera appelé une stupidité. On ne parlera que de coups d'Etat et de coups de sabre.

Et c'est nous, républicains, qui serons le péril, c'est le « danger du radicalisme » qui sera le coupable et le bouc émissaire de toutes les violences et de toutes les excitations effrontées de la coalition monarchique ?

Le mensonge devient trop grossier, à la fin, la calomnie trop bête et l'accusation trop naïve.

Il faut que tous les farceurs qui travaillent à deniers comptants dans le « danger du radicalisme » prennent la nation française pour une collection d'imbéciles ou de crétins, s'ils la jugent capable de croire à leurs jongleries.

Le danger du radicalisme, voulez-vous le connaître ?

— C'est le danger pour M. de Broglie de n'être plus ministre ;

— C'est le danger pour Mgr Dupanloup de voir condamner son cléricisme de fraîche date ;

— C'est le danger pour M. de Fourtou de se voir infliger la justice sommaire dont il use vis-à-vis des fonctionnaires républicains ;

— C'est le danger pour les légitimistes d'assister à l'enterrement définitif de leur droit divin ;

— C'est le danger pour MM. d'Orléans de renoncer à tout jamais aux bonnes listes civiles et aux grasses dotations ;

— C'est le danger pour les bonapartistes d'être ensevelis sans retour sous la boue sanglante de Décembre et de Sedan.

Voilà le vrai danger, voilà le « danger du radicalisme », tel que le comprennent et l'entendent les coalisés de l'ordre moral.

Aussi, ce danger qui menace seulement leurs ambitions, leurs appétits et leurs intrigues, ce danger ne fait peur qu'à eux-mêmes. Effroi légitime, nous en convenons, car le moment n'est pas éloigné où le pays prouvera à tous ces tristes sires qu'ils avaient raison d'avoir peur, en vérité, non pas du danger du radicalisme, mais du danger de la réprobation publique et de l'antipathie nationale.

JAMAIS !

« Le maréchal de Mac-Mahon ne donnera jamais sa démission. »

« Le maréchal de Mac-Mahon ne reviendra jamais sur l'acte politique du 16 mai. »

Ces déclarations catégoriques sont extraites des journaux officieux admis aux petits mardis de l'Elysée, des feuilles favorisées qui ont l'honneur et l'avantage de recevoir les confidences intimes de la Présidence.

Arthur. — Quatrième télégramme.

M. de Fourtou. — Encore !

Arthur. — Brives-la-Timide. Trois sous-préfets nommés, deux de trop.

M. de Fourtou. — Deux de trop ? Une erreur d'expéditionnaire sans doute. Le gaillard est dans le cas d'avoir inscrit son chapelier à la suite.

Arthur. — Chateaubien. Manque préfet, secrétaire général et conseillers. Département administré par concierge Hôtel-de-Ville. Insuffisant.

M. de Fourtou. — Parbleu je crois bien ! Vite rectifications.

Arthur. — Attendez, il y en a encore un.

M. de Fourtou. — Voyons ?

Arthur. — Préfet nommé dans les Côtes-du-Sud, décédé depuis dix-huit mois.

M. de Fourtou. — Ah le guignon s'en mêle, on ne devrait pas mourir sans vous prévenir.

Arthur. — Je le disais bien à Votre Excellence. Un peu moins de précipitation nous aurait...

M. de Fourtou. — Un mot de plus, Arthur et je vous révoque.

L'Huissier du ministère. — Excellence !

M. de Fourtou. — Qu'y a-t-il ?

L'Huissier. — Il y a quinze cents personnes qui attendent dans l'antichambre.

M. de Fourtou. — Quinze cents ! Et quelles sont ces personnes ?

L'Huissier. — Des candidats sous-préfets, je crois.

M. de Fourtou. — Qu'en savez-vous ?

L'Huissier. — Je l'ai vu sur leur figure !

M. de Fourtou. — Faut-il recevoir ces solliciteurs ?

Arthur. — Certainement. (A part). Quinze cents, j'aurai le temps de dîner.

Nous devons donc les tenir pour véritables, nous devons les croire comme paroles de l'Evangile de Mgr Dupanloup.

Ainsi, jamais M. de Mac-Mahon ne cédera même devant la volonté nationale ;

Jamais il ne choisira ses ministres ailleurs que dans le camp des hommes de combat.

De pareilles prédictions, de pareilles menaces, pourrions-nous dire, seraient faites pour nous effrayer, si nous ne connaissions par expérience ce que valent les jamais politiques, si nous ne savions quel sort est réservé par les événements à ces déclarations outrecuidantes.

Sans remonter très loin, il y a dans notre histoire contemporaine quelques « jamais » célèbres dont les mésaventures devraient édifier, ce nous semble, les augures de la Défense et du Français sur la portée de leurs grands mots.

Ont-ils oublié déjà le Jamais de M. Rouher à propos de l'occupation romaine ?

Jamais l'empire ne laisserait l'Italie s'en parer de Rome et en faire sa capitale.

Allez demander au Quirinal ce qu'est devenu ce « jamais » ?

Et le « jamais » de la Constitution impériale de 1870 ?

« La Constitution est désormais immuable, disait Napoléon III dans son manifeste au Français, elle ne sera jamais changée. »

Quatre mois plus tard, cette Constitution s'effondrait dans la catastrophe de Sedan.

M. Guizot ne disait-il pas aussi en 1847 : « Nous n'accepterons jamais la Réforme. » La Réforme est devenue le suffrage universel.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les jamais inspirés par la jactance des politiques autoritaires qui, se voyant maîtres du pouvoir, croyaient cette possession éternelle.

Il y a là un aveuglement volontaire, une aberration incroyable auxquels les événements réservent de cruels démentis.

Et si ces jamais s'expliquent dans une certaine mesure de la part des souverains absolus, de la part des monarques retranchés derrière leur droit divin ou leur hérité dynastique, comment peuvent-ils être admis chez un président constitutionnel, essentiellement temporaire ?

Comment ose-t-on appliquer ces formules inflexibles à une politique soumise en dernière épreuve au jugement souverain de la nation ?

Il n'est besoin ni de révolution, en effet, ni de guerre civile, ni de guerre étrangère pour faire tomber en poudre ces fameux jamais.

Non, un simple vote, une simple manifestation du suffrage universel suffiront à démolir l'échafaudage branlant de vos jamais.

Alors que signifie ce langage, à quoi tendent ces vantardises ?

Si la sagesse des nations défend de dire : « Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau ; »

La sagesse politique défend de dire également : « Je ne descendrai jamais du pouvoir. »

Des hommes plus puissants que les patrons de la Défense et du Français en ont fait l'expérience à leur dépens.

Et ce n'est ni M. de Broglie, ni M. de Fourtou, ni même Mgr Dupanloup qui arrêteront sur ce point le cours des destinées humaines.

Et le juste retour des choses d'ici-bas.

Effet du soir

M. de Fourtou. — Eh bien, où allez-vous ?

Arthur. — Mais... faire un tour de promenade.

M. de Fourtou. — Comment, de promenade, et notre travail ?

Arthur. — Je pensais que demain...

M. de Fourtou. — Il ne faut pas renvoyer au lendemain ce que l'on peut faire la veille.

Arthur. — Que Votre Excellence considère que je suis exténué. Debout depuis cinq heures...

M. de Fourtou. — La belle affaire ! J'ai l'intention de vous garder jusqu'à minuit.

Arthur. — Ne m'infligez pas ce supplice.

M. de Fourtou. — Mais nous n'avons déjeuné que trente-cinq fonctionnaires aujourd'hui !

Arthur. — Qu'importe ! je n'en puis plus.

M. de Fourtou. — Il faut que demain matin l'Officiel ait son déjeuner.

Arthur. — Vrai, je me sens incapable de tenir une plume.

M. de Fourtou. — Voyons, Arthur, plus qu'une douzaine, ce soir.

Arthur. — Grâce !

M. de Fourtou. — Songez que du haut des colonnes du Français quarante abonnés nous contemplant.

Arthur. — Tant pis pour les abonnés du Français. Mais vous-même Excellence, vous devez avoir besoin de repos.

M. de Fourtou. — Me reposer, jamais ! Puis que vous m'abandonnez, je veillerai seul, et sensible à Napoléon dormant sur l'affût d'un canon je m'endormirai sur un monceau de préfets.

L. LECLAIR.

FEUILLES VOLANTES

M. de Valavieille, nouveau préfet du Rhône, a fait, sans trop de fracas, son entrée dans notre bonne ville.

Il s'est présenté surtout comme administrateur, en se déclarant disposé à suivre les procédés conciliants de son prédécesseur M. Welche.

Nous sommes enchantés de signaler cette attitude qui semble nous garantir contre le retour des mesures vexatoires et des actes violents qui illustrèrent l'administration Ducros-Coco.

La modération relative de M. de Valavieille trouve d'ailleurs son explication dans cet avertissement : « Je suis le doyen des préfets de France. »

En cette qualité de doyen des préfets, M. de Valavieille a dû rôler tous les balais administratifs, il connaît la politique, ses fonds et ses doubles-fonds. Il n'ignore pas que les vents sont changeants, que les préfets sont instables et que les fonctionnaires désireux de faire feu qui dure doivent autant que possible ne pas épouser sottement toutes les querelles, ne pas se jeter étourdiment dans toutes les aventures dont le triomphe définitif est plus que douteux.

C'est pourquoi M. de Valavieille se réserve, il vient en administrateur plutôt qu'en proconsul, de façon à se ménager une porte de sortie, le jour où la politique de combat aura vécu.

Nous ne nous en plaignons pas, car il vaut toujours mieux avoir affaire à des fonctionnaires intelligents qu'à des imbéciles qui pensent que la cravache et la poigne sont le dernier mot de l'habileté administrative.

Seulement, si M. de Fourtou veut se rendre compte du sort probable réservé à son renouveau d'ordre moral, il n'a qu'à observer l'attitude de ses préfets ayant quelque expérience du métier.

Il pourra se convaincre que tous ou presque tous se cantonnent dans une réserve prudente qui signifie clairement : Je n'ai pas confiance.

Et comment avoir confiance, en effet, quand on voit un ministère recourir à des moyens d'intimidation et de répression dont l'exagération tombe dans le grotesque !

Ce n'était pas assez des journaux menacés, voici qu'une circulaire signale aux rigueurs de la justice les fausses nouvelles verbales, c'est-à-dire les conversations tenues dans un lieu public.

Il ne sera plus permis de dire désormais dans un café : « Le commerce va mal », sans se voir dresser procès-verbal par un agent aux écoutes.

Il ne sera plus possible de hasarder dans la rue la moindre appréhension sur les événements extérieurs sans s'exposer à être traduit en police correctionnelle pour peu que vous causiez trop près d'un sergent de ville.

De par MM. de Fourtou-Brogie-Brunet, les affaires doivent bien aller, il faut que le commerce marche ! Et il faut qu'on le dise ou sinon...

Avouez que jamais l'arbitraire absurde ne fut poussé aussi loin, et quand des hommes d'Etat en sont réduits à vouloir imposer par force l'éloge de leur gouvernement et de leurs actes, il faut qu'ils soient bien malades.

Autre précaution. Ceci est du Buffet seconde manière.

M. de Fourtou, toujours lui, rappelle que la loi accordant aux journaux la libre vente sur la voie publique n'a pas abrogé certain article 6 de la loi sur le colportage.

Par conséquent, tous les colporteurs qui ne rempliraient pas des conditions de moralité suffisantes devront se voir retirer leur autorisation.

On sait ce que moralité signifie en cette occasion. Il s'agit simplement de paralyser, dans la mesure du possible, la propagande et la diffusion des journaux républicains. Le ministère ne pouvant supprimer la vente sur la voie publique, garantie par une loi, cherche à supprimer les vendeurs.

Nous convenons que le moyen est très pratique. Seulement, si M. de Fourtou a le pouvoir d'empêcher de lire les journaux républicains, il y a une chose dont nous le défilions : c'est de faire lire les journaux réactionnaires.

On veut décidément enterrer M. Thiers avant qu'il ne soit mort.

Ce pauvre M. Thiers est bien malade, annonce le Français, de son ton hypocrite.

Ce malheureux M. Thiers est bien fatigué, insinue la Défense, avec des larmes de crocodile.

Il a l'intention de faire un voyage dans le midi pour se remettre.

Sa famille lui conseille le repos absolu.

Ses facultés baissent.

Sa mémoire s'affaiblit.

Son intelligence s'en va.

On a beau répondre à ces croque-morts que M. Thiers se porte à merveille, qu'il est plus vif, plus alerte et plus frétilant que jamais, ils n'en veulent pas démordre, ils n'en croient rien. Pour eux, M. Thiers est un homme fini que réclame le fossoyeur.

Depuis quand date cette grave maladie ? Depuis le jour par lequel il a été question de poser la candidature de M. Thiers à la présidence de la République.

Morale de l'histoire : La maladie de M. Thiers est un bruit que les médecins du maréchal de Mac-Mahon font courir.

Les députés du Rhône, MM. Millaud, Andrieux, Varambon, ont utilisé leurs vacances forcées à causer avec leurs électeurs du petit événement qui leur avait procuré le plaisir de les revoir.

Electeurs et élus sont demeurés parfaitement d'accord sur les causes, les effets et les suites de la bousculade du 16 mai, et le jour où le gouvernement de combat viendra demander l'opinion de notre département sur ses faits et gestes, il peut être assuré d'avance de la réponse.

L'Univers et l'Union ont entamé depuis quelques jours un petit dialogue que l'on pourrait intituler le dialogue du Berger et de la Bergère.

Le Berger. — Le parti que vous représentez tient sur un canapé.

La Bergère. — Toute votre théologie ne vous a pas appris à parler un langage convenable.

Le Berger. — Votre loyauté est en détresse ; Bergère expliquez-vous ?

La Bergère. — Je m'expliquerai quand il me plaira, sachez dans tous les cas que je ne dis pas tout ce que je pense de vous.

Le Berger. — Et moi donc !

Comment finira l'élogique ? Nous craignons fort que le Berger n'étrangle la Bergère et réciproquement.

Double fête à Rome.

Fête du Jubilé papal, fête du 32^e anniversaire du Statut qui régit l'Italie.

Le roi constitutionnel Victor-Emmanuel s'est exprimé ainsi :

« Je suis sûr de l'appui des représentants du pays et de la nation tout entière. »

Le président constitutionnel Mac-Mahon pourrait-il en dire autant ?

Non certes.

Le dernier affront.

Toutes les informations s'accordent à dire que l'ex-prince impérial a déclaré formellement à ses amis qu'il fallait soutenir le duc de Broglie dans son élection au conseil général de l'Eure.

Ainsi s'accomplit la prédiction de M. Thiers : « Vous serez le protégé de l'empire ! »

M. le duc de Broglie devient le candidat du jeune homme de Chislehurst.

Quelle dégringolade et quelle honte !

ZÈDE.

LA PRESSE IGNOBLE

Chaque profession a ses bas-fonds ; chaque métier traîne à sa suite ses débris et ses scories.

Le commerce a ses banqueroutiers ;

L'industrie a ses escrocs ;

La finance a ses caissiers infidèles et ses faussaires ;

Le barreau a ses membres tarés et ses Germiny ;

Le journalisme a ses galopins et ses mauvais drôles qui ne voient dans la presse qu'un instrument de provocations haineuses, de diatribes grossières et de basses vengeances.

Depuis le 16 mai, depuis le jour où fut donné le mot d'ordre de traquer tous les républicains comme des malfaiteurs, une presse ignoble dont nous rougissons, s'est imposé la tâche malpropre de dénoncer aux rigueurs des parquets tous les articles qui leur semblaient susceptibles d'attirer à leurs auteurs la prison et l'amende.

Ces mouchards volontaires, transformés en pourvoyeurs des tribunaux correctionnels, se sont plu et se plaisent encore à remplir leurs colonnes de dénonciations odieuses, trop souvent écoutées par les magistrats qui devraient mépriser et tenir à distance de pareils auxiliaires.

Il ne se passe pas de jour sans que la Défense, le Français, la Patrie, le Paris-Journal et les autres ne fassent leurs rapports de basse police et ne désignent leurs confrères au bras vengeur des procureurs armés de la circulaire de Broglie.

Poursuivez celui-ci, poursuivez celui-là, frappez, condamnez, supprimez !

Cette ignominieuse besogne ne répugne pas, paraît-il, à ces argousins d'un nouveau genre, dont la rage de délation ne connaît plus de bornes.

Vous vous rappelez l'histoire de ces tricotieuses de la Terreur qui, en proie à une épilepsie furieuse, se présentaient devant les tribunaux révolutionnaires en vociférant d'une voix étranglée par les hoquets : Je dénonce, je dénonce, je dénonce !

Les journaux de l'ordre moral en sont descendus là, — que dis-je, ils vont plus loin encore, et lorsqu'un malheureux est poursuivi, lorsqu'il est emprisonné, par exemple comme M. Bonnet-Duverdier, cette situation ne le garantit même pas contre les invectives, les injures et les insultes de ces folliculaires misérables ; — on les voit s'acharner honteusement contre des gens dans l'impossibilité matérielle de répondre et de défendre. Jamais meute affamée, jamais sarabande de Peaux-Rouges ne montra plus de férocité et plus de cynisme.

Est-ce tout ? Non pas. — Les institutions légales, les règles du droit des gens, tout ce qui constitue en un mot une société civilisée est audacieusement violé, foulé aux pieds, couvert de crachats par ces mandrins de la souquenille cléricale et bonapartiste.

L'un d'eux, surtout, vous l'avez nommé, Paul de Cassagnac, a trouvé moyen de dépasser dans ses provocations et dans ses diatribes, toutes les fureurs du père Duchesne.

Ecoutez-le, nous citons :

Respecter la légalité est une stupidité. Nous serions des idiots si nous nous y arrêtons, la légalité n'a jamais servi qu'à livrer les honnêtes gens aux bandits.

Un bon bataillon bien commandé suffit admirablement aux lacunes de la Constitution.

Nous ne discuterons pas plus avec la Révolution légale que le fusil ne discute avec le loup.

Que pensez-vous de ces théories ? Que pensez-vous de ces appels à la guerre civile, de ces excitations au massacre ?

Jamais Raoul Rigault, jamais Vermesch ne poussèrent plus loin le banditisme politique et l'effronterie sanguinaire.

Nous ne parlons pas, bien entendu, de injures courantes, des qualifications d'hébété, d'imbécile et d'ivrogne, appliquées aux membres du cabinet renversé. Ces invectives ne relèvent que du poste de police ou de l'égoût.

Mais ce qu'il importe de bien constater pour l'édification des honnêtes gens de tout pays, ce sont les menaces abominables de ces polissons assurés de l'impunité.

Les arrestations, les fusillades, les coups d'Etat, tel est le langage courant des feuilles déembristes.

Nous le répétons, Vermesch n'est qu'un bienisseur et Raoul Rigault un philanthrope, auprès de ces bachi-bouzoucks de la réaction qui semblent avoir emprunté à la St-Barthélemy ses clameurs féroces : Tue, tue !

Et cependant le ministère demeure les bras croisés et la bouche souriante devant ces abominations ; et cependant les conservateurs qui prétendent garantir la sécurité intérieure et la paix sociale n'ont pas un mot de blâme pour ces débordements sinistres.

Ne nous en plaignons pas au fond : puisque l'opinion publique reste seule juge, elle fera justice ; et quand le moment viendra les électeurs indignés se détourneront de la politique sauvage des Cassagnac comme on se détourne des chiens enragés.

CHEZ LE VOISIN

PARIS. — Les ministres changent, la politique change aussi, seule l'agence Havas reste toujours la même. Que Broglie ou Jules Simon tienne le manche, la machine à dépêches continue à lâcher ses canards à jets continus sur les malheureux journaux des départements.

Ce qu'elle a donné de mieux, par ce temps qui court de choses abracadabrantes, c'est une appréciation sur l'affaire Bonnet-Duverdier.

C'est dans l'intérêt même de M. Bonnet-Duverdier, dit cette perle des Agences, c'est tout à fait dans son intérêt qu'il a été arrêté. De cette façon l'instruction marchera plus vite, et plus vite il sera débarrassé, j'allais dire condamné.

Je recommande le raisonnement à M. de Paris, quand il aura à travailler sur des condamnés à mort. Pour les exhorter à patienter, il leur tiendra ce petit discours bien senti :

« Mon bon ami, je vais avoir l'honneur de vous couper la tête, c'est à la seule fin d'avoir plus vite fini et d'aller déjeuner... »

Reste à savoir si la victime est satisfaite.

Grand'mère Havas, arboriez vos béquilles et tâchez de vous informer à la source.

Autre guitare. — Quelques jours après le 16 mai, les journaux amis publient avec ensemble une sorte de communiqué annonçant que le maréchal venait de recevoir du roi Victor-Emmanuel une lettre des plus amicales.

L'Italie, journal officieux du Quirinal, s'empresse de démentir la nouvelle et de communiquer son démenti à toutes les agences étrangères qui l'enregistrent.

Seule, l'agence Havas demeure muette comme une carpe.

D'où vient ce phénomène électrique ?

Les fils de l'agence Havas sont-ils soumis à des accidents atmosphériques qui leur interdisent de transmettre les nouvelles désagréables au cabinet Fourtou.

Certes, l'électricité est capricieuse, mais avouez que ces caprices ont de singulières coïncidences.

GRENOBLE. — Un professeur de la Faculté des sciences a donné sa démission pour entrer en la même qualité à l'Université catholique de Lyon.

Les motifs qui l'ont poussé à cet acte doivent être bien graves, car la démission doit entraîner la perte de tous droits à la retraite.

En revanche, il est probable que l'Université cléricale aura offert des compensations superbes.

A merveille, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes catholiques.

Mais ce n'est pas hors de propos de dire que l'autre Université, la vraie, celle de France enfin, ne se gêne pas pour apprécier sévèrement ces... démissions-là.

COUR DES MIRACLES. — Plus d'infirmités ! Les infirmes bonapartistes ont vécu. Un arrêté inséré dans le Bulletin des Lois, constate que les cinq ou six éclopés de l'empire qui avaient obtenu des pensions pour cause d'infirmités, viennent d'être rayés du budget, — après révision médicale.

Pas plus d'infirmités que sur la main. Sains comme l'œil. Ah, les gaillards !

Que vont-ils faire, maintenant que la mendicité leur est interdite ? Pourvu, Seigneur, que M. de Fourtou ne les nomme pas préfets.

ST-ETIENNE. — L'installation du célèbre Scipion Doncieux a causé une petite émotion chez nos voisins. On connaît le discours de ce poète célèbre. — Sous l'épée du préfet, il y a une robe de magistrat...

A cet endroit, quelques assistants pudiques ont craint que M. Doncieux ne continuât à se déshabiller, et, passant de la robe au pantalon, ne poussât jusqu'à la chemise.

On raconte qu'un sapeur-pompier présent a failli en perdre contenance.

Que serait-il arrivé, miséricorde ! si... mais non, ce n'est que dans ses poésies que M. Doncieux se permet de mettre en scène le Nombri du monde ?

Fausses nouvelles

M. le duc de Broglie, académicien et ministre, a reçu de son illustre père, une lettre d'outre-tombe ainsi conçue : Albert, je suis content de toi !

En apprenant le renversement du cabinet Jules Simon, l'empereur Guillaume a été tellement satisfait qu'il s'est empressé d'offrir au duc Decazes, la restitution de l'Alsace et de la Lorraine.

Le duc Decazes a refusé, — par modestie.

Les affaires vont si bien depuis l'avènement du ministère de combat, et la prospérité nationale est telle que l'on vous propose à tous les coins de rues des pièces de 20 francs pour 19 fr. 50.

Il est fortement question de fonder une caisse spéciale pour les commerçants qui ne savent plus où mettre leurs bénéfices.

M. Thiers reconstruit le ministère de Fourtou dans un couloir, s'est jeté à son cou en lui disant : Merci, vous travaillez pour moi !

Les 86 départements ont été si heureux en recevant leurs nouveaux-préfets, que tous les habitants ont voulu allumer des feux de joie sur les places publiques. Mais comme on n'avait que des allumettes de la régie, — le feu n'a pas pris.

ENTRACTES

La grande revue primitivement annoncée pour le 16 juin a été remise au commencement de juillet. Le Gouvernement a pensé avec raison que le 16 juin il avait déjà assez de manœuvres sur les bras.

Malgré tous les efforts des amis du cabinet, l'extrême droite du Sénat n'est pas encore gagnée à la dissolution. Les légitimistes demandent deux ministères. Ces deux portefeuilles serviraient de porte-voix.

Au sein du Gouvernement les avis sont partagés sur la question d'une nouvelle prorogation ou d'une dissolution. La température est non-seulement défavorable aux récoltes, — elle empêche de mûrir les projets de messieurs de Broglie et C^{ie}.

L'illustre Scipion Doncieux, préfet de la Loire, a complètement renoncé à la poésie, absorbé qu'il est par la politique. Il a juré qu'à l'avenir nul ne saurait lui tirer les vers du nez.

M. Dupanloup est devenu un personnage influent ; son journal est adopté quasi officiellement par le Gouvernement de combat. Peuh ! qu'il le garde ; il trouverait si peu d'envieux de prendre sa Défense.

Les étrangers se plaignent vivement de l'état de siège à Constantinople.

Pourtant, l'état de siège n'était-il pas une mesure naturelle de la part d'un Divan ?

